

LISTE des DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES lors de la SÉANCE du JEUDI 04 AVRIL 2024

Étaient présents : Stéphane Taillason, Dominique Lucquiaud, Pascal Charron, Éric Vinet, Sandrine Beltramé, Christine Panier, Jérôme Cantalejo, Vanessa Ghÿs, Justine Taillason, Nicolas Figeac, Laurent Gouinaud, Marie Gonin Gallopin.

Étai(ent) absent(s) : Nicole Girard-Rambeau

Étai(ent) excusé(s) avec pouvoir : Magali Merlière (pouvoir à Marie Gonin-Gallopin) ; Bertrand Margollé (pouvoir à Vanessa Ghÿs)

A été nommée Secrétaire de séance : Mme Vanessa Ghÿs

L'an Deux mil vingt-quatre et le quatre du mois d'avril à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Le Douhet, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique Lucquiaud, Maire-Adjoint.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Liste des délibérations

Délibération n° 2024-008 :

⇒ *Validation des futures zones ZAEnR*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal valide les plans travaillés

Délibération n° 2024-009 :

⇒ *Vote du Compte Financier Unique (CFU)*

Après avoir entendu le rendu des comptes de l'exercice comptable 2023, les élus vote le CFU à l'unanimité.

Délibération n° 2024-010 :

⇒ *Affectation des résultats 2023*

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, le conseil valide les propositions d'affectation de résultats telles que présentées

Délibération n° 2024-011 :

⇒ *Vote des taux de la fiscalité locale 2024*

Après avoir pris connaissance de l'état de notification des produits prévisionnels émis par le Trésor Public, les élus décident de ne procéder à aucune augmentation des taux d'imposition pour l'année 2024.

Délibération n° 2024-012 :

⇒ *Vote du budget primitif 2024*

Après avoir pris connaissance des propositions budgétaires et en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal, vote le budget primitif 2024.

Délibération n° 2024-013 :

⇒ *Attribution des subventions 2024 aux associations*

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote les subventions telle que présentées.

Délibération n° 2024-0014 :

⇒ *Suppression & création de poste, modification du tableau des effectifs*

Un des agents municipaux ayant la possibilité de passer au grade supérieur de son poste à compter du 1^{er} octobre 2024, le conseil municipal accepte, à compter de cette date, de supprimer son poste actuel pour créer le nouveau et de ce fait, modifier le tableau des effectifs.

Délibération n° 2024-0015 :

⇒ *Transfert de compétence au SDEER*

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de transférer la compétence infrastructures de recharge de véhicules électrique au syndicat d'électrification.

Délibération n° 2024-0016 :

⇒ *Modification des statuts de Sainte-grandes rives-l'agglomération*

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le projet de modification des statuts de l'agglomération par le rajout de la mention suivante : « *construction, extension, entretien, fonctionnement et gestion de tout nouveau projet de cuisine centrale. Cette compétence exclut les cuisines centrales existantes sur le territoire au 1^{er} juin 2024* »

NB : Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Le procès-verbal de la séance du 22.02.2024 est disponible sur notre site internet www.ledouhet.fr > Vie municipale > Comptes-rendus > Conseil Municipal ou au secrétariat de la mairie.

Affichée le 10 avril 2024

Insérée sur le site internet le 10 avril 2024

Le Maire,

Stéphane TAILLASSON

